Table des matières

Introduction	1
Titre 1	
Chapitre 1	17
Aperçu sémantique - Section 1	
Modes - Section 2Alternatifs	19
- Section 3	
- Section 4	
Chapitre 2Apercu historique	31
- Section 1	31
La nouveauté de l'expression - Section 2. L'ancienneté du phénomène	
Titre 2. Typologie des modes alternatifs de règlement des conflits	45
Chapitre 1	47
Les modes alternatifs de règlement des conflits en denors	
- Section 1. L'arbitrage	
- I. Les sources du droit français de l'arbitrage	50 50

Les modes alternatifs de règlement des conflits

B. La jurisprudence et la doctrine	55
C. Les conventions internationales et les règlements d'arbitrage	57
- II. La convention d'arbitrage	59
A. La clause compromissoire	59
B. Le compromis d'arbitrage	53
- III. Le tribunal arbitral	54
- IV. L'instance arbitrale	58
- V. La sentence arbitrale et les recours	70
- Section 2	74
Les autres modes alternatifs de règlement extrajudiciaire des conflits	
- I. La conciliation extrajudiciaire	75
- II. La médiation extrajudiciaire	78
A. La médiation purement conventionnelle	78
B. Les médiations extrajudiciaires proposées	
par des institutions privées	30
C. Les médiations extrajudiciaires organisées par la loi 8	33
1 — Médiations en matière publique	34
2 – Médiations en matière privée	36
- III. La procédure participative	39
- IV. La transaction extrajudiciaire	93
Chapitre 2	^1
•)1
Les modes alternatifs de règlement des conflits au sein des institutions judiciaires	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	20
- Section 1	JΖ
•	
- I. Règles générales	
- II. Règles spéciales	
- Section 2)/
La médiation judiciaire	
- I. Le régime général de la médiation judiciaire	
- II. Les règles spécifiques de la médiation familiale	
- Section 3	16
L'amiable composition judiciaire	

Titre 3	121
Économie des modes alternatifs de règlement des conflits	
Ghapitre 1	123
Économie juridique des modes alternatifs de règlement des con	
- Section 1	126
L'absence des garanties du procès équitable dans les modes	
amiables de règlement des conflits	
- I. Raisons	126
A. L'inapplicabilité des garanties du procès équitable résulte	
des termes même de l'article 6 § 1 de la Conv. EDH	126
B. Les garanties du procès équitable ne sont pas forcément	
appropriées aux modes amiables de règlement des conflits	
- II. Limites	129
- Section 2	133
L'existence de garanties d'une solution équitable dans les modes	
alternatifs de règlement des conflits	
- 1. Les garanties inspirées du procès équitable	
A. Les garanties tenant aux parties	
B. Les garanties relatives au tiers	
- II. Les garanties spécifiques aux règlements alternatifs	140
A. La confidentialité	
B. Le consentement	143
Chapitre 2	147
Économie financière des modes alternatifs de règlement des co	
- Section 1	
	147
L'évaluation du coût de la solution conventionnelle du litige	1 4 0
- I. Détermination qualitative du coût	
- II. Détermination quantitative du coût	
A. Point de vue des parties au litige	
B. Point de vue des tiers participant à la solution du litige	
- Section 2.	154
L'imputation du coût de la solution conventionnelle du litige	154
- I. Règles d'imputation	154

Les modes alternatifs de règlement des conflits

- II. Reports d'imputation			
A. L'aide légale			
B . Les tiers financeurs			
C. Les mécanismes assuranti	els	 	 161
Conclusion		 • • • • •	 165